ET SALON

CONGRÈS DES EPL

servir le public

LE RENDEZ-VOUS NATIONAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

TOULOUSE • 12-13-14 OCTOBRE 2021

INNOVER, INVESTIR, RÉINVENTER AVEC LES EPL

FÉDÉRATION DES ÉLUS epl DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

CONGRESDESEPL.FR

MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE

MISES EN PLACE POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

pass COVID-19 sanitaire

Dans le but de réduire les risques de transmission de la Covid-19, l'accès au Congrès nécessitera la présentation du Pass sanitaire.

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une **preuve sanitaire, parmi les trois suivantes** :

1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :
   - 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
   - 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
   - 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection)

2. La preuve d'un test négatif de moins de 72h (ou 48h pour les tests antigéniques dans le cadre de voyages vers certaines destinations, comme la Corse, les collectivités d'outre-mer et l'Union européenne)

3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

PROTECTION DES PERSONNES

Port du masque obligatoire sur l'ensemble des espaces du Congrès et du Salon

Gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée et dans les différents espaces

RESPECT DES MESURES BARRIÈRES

Distanciation de 1 m entre les personnes

Organisation et dimensionnement du **contrôle d'accès pour limiter les contacts**

Gestion des flux (afin de limiter les croisements)

- Distinction entrées/sorties,
- Marquage au sol et barrières physiques pour maintenir la distanciation
- Système de comptage pour réguler les flux et garantir un non dépassement des jauges maximales
- Plan de circulation
- Portes laissées ouvertes dans la mesure du possible

HYGIÈNE

Renforcement des protocoles de nettoyage et d'évacuation des déchets pour éviter tout risque infectieux

Accroissement de la **fréquence de nettoyage des sanitaires**

Nettoyage-désinfection des surfaces et zones de contact

CONGRÈS DES EPL ET SALON servir le public 2021

LE RENDEZ-VOUS NATIONAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

Patrick Jarry
Président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, maire de Nanterre

« Dans une conjoncture marquée par la situation sanitaire et par le ralentissement de l'activité économique nationale, les Entreprises publiques locales (Epl) ont fait front pour continuer à assurer les missions de service public dont elles ont la responsabilité. L'impact de la crise a été très différent selon les secteurs d'activités, avec des conséquences particulièrement lourdes dans le domaine du tourisme, de la culture, et des équipements de loisirs qui doit désormais réinventer son modèle de développement. Pour autant, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du développement local en complément des dispositifs d'aide mis en place par les pouvoirs publics, le mouvement des Epl a pu continuer à investir et à préparer l'avenir.

Les défis posés à nos territoires sont nombreux, à commencer par la transition écologique. Cette exigence apparaît clairement dans le secteur des transports publics et leur évolution vers les solutions électriques, voire à l'hydrogène. C'est également le cas dans le domaine de l'énergie bien entendu, comme des évolutions en matière de traitement et de valorisation des déchets. Les attentes des citoyens amènent également les collectivités et leurs Epl à envisager de nouveaux domaines d'intervention.

Les services à la personne et la santé apparaissent ainsi comme de nouveaux horizons d'attentes de la part des populations en direction des collectivités territoriales et de leurs opérateurs. Après la crise sanitaire, se pose ainsi la question des leviers de maîtrise de l'offre de soins, ainsi que des modèles de coopérations possibles entre les collectivités territoriales, leurs Epl et les hôpitaux par exemple. Par ailleurs, la crise sanitaire accélère la nécessité de repenser et renouveler le modèle de développement métropolitain, au-delà des missions traditionnelles des Epl d'aménagement et des Sem immobilières, afin d'envisager une approche de la construction de la ville permettant d'inclure les préoccupations environnementales.

Les 1 354 Epl françaises, en tant que PME locales aux ressources non-délocalisables fortes de 62 550 emplois directs, ont un rôle de premier plan à jouer dans cette phase de transition qui s'ouvre, afin de favoriser l'attractivité des territoires et de contribuer directement à la relocalisation de productions clés pour le développement économique et social de notre pays. Ce redéploiement passe par l'affirmation des atouts de la « gamme Epl », levier essentiel de coopération entre territoires, et entre collectivités territoriales de différents niveaux. Selon les objectifs recherchés, les solutions offertes par les Sem, Spl et SemOp permettent précisément de répondre à ces attentes.

Fidèle au sens de l'anticipation qui le caractérise, le mouvement des Epl a entamé une réflexion d'ensemble sur le renouveau des services publics locaux dans l'après-crise. Les enjeux se situent aussi bien en matière d'innovation et de recherche, que dans la nécessité de mettre en place de nouvelles formes de partenariats publics-privés permettant de garantir à la fois la maîtrise par les élus, la transparence de gestion et la performance des services du quotidien au meilleur coût.

Je vous donne donc rendez-vous à Toulouse du 12 au 14 octobre, afin de contribuer ensemble à cette belle dynamique, en direct et en présentiel ! »

Partenaires du Congrès : BANQUE des TERRITOIRES, CAISSE D'EPARGNE, cglls, CREDIT COOPERATIF, EDF collectivités, ipsec Groupe malakoff humanis, LA BANQUE POSTALE

Partenaires média : CADRE DE VILLE, radio-immo.fr, zepros TERRITORIAL

TOULOUSE, L'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE EN LETTRES CAPITALES

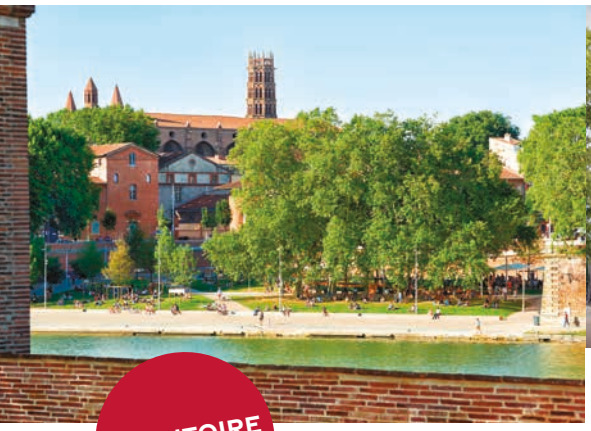

TERRITOIRE

Le prochain Congrès national de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales se tient du 12 au 14 octobre à Toulouse. La Région Occitanie est très active en matière d'économie mixte locale avec 131 Epl installées sur son territoire (84 Sociétés d'économie mixte, 40 Sociétés publiques locales et 7 Sociétés d'économie mixte à Opération unique). « Nous savons non seulement bien recevoir et en plus, comme vous le savez, pour filer la métaphore rugbystique, nous déployons des trésors d'imagination pour que les visiteurs gardent le meilleur souvenir de nos si célèbres troisièmes mi-temps », en plaisante Didier Aldebert, président de la Fédération régionale Occitanie. En terre occitane, les Epl pèsent d'un poids économique significatif : 5 393 salariés y travaillent, pour un chiffre d'affaires de 711 M€ et un capital social de 282 M€ (sources EplScope 2021). Débats, échanges, signatures de conventions rythmeront cette édition très attendue.

En 2020, à Angers, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) avait pris le risque calculé de maintenir son Congrès, dans un contexte sanitaire incertain. Un pari audacieux que les 800 congressistes réunis ne sont pas prêts d'oublier, désireux d'échanger avec leurs pairs dans une période où le seul antidote à l'incertitude reste l'action. Un an plus tard, le congrès toulousain s'annonce de la même veine. Plus que jamais, le Congrès des Epl aura à la fois une forte dimension politique tout en présentant, à travers des échanges et des ateliers, la formidable étendue de ses savoir-faire.

> **Le Congrès des Epl aura à la fois une forte dimension politique et présentera la formidable étendue des savoir-faire des Epl.**

Les Epl aux avant-postes des investissements et de l'innovation

« De nouveaux défis économiques et sociaux s'imposant à l'ensemble des acteurs publics comme privés, combinés aux attentes grandissantes des citoyens au regard de services publics qui ont été en première ligne afin de maintenir des conditions de vie acceptables durant la pandémie, représentent autant d'adaptations nécessaires et d'opportunités dont les Epl doivent se saisir. Et ce dans un contexte de renouvellement électoral qui s'est poursuivi en 2021 avec les élections départementales et régionales mais aussi les évolutions législatives liées à la loi 3DS, dont il est urgent qu'elle consolide le modèle Epl, à l'heure où nos territoires sont mobilisés pour les défis de l'après-crise », affirme ainsi Patrick Jarry, président de la FedEpl et maire de Nanterre.

Réinventer l'avenir

Les chantiers sont connus : relocalisation des activités économiques, transition écologique, nouveaux modèles d'attractivité culturelle et touristique, développement des activités de proximité, services à la personne, circuits courts, habitat et aménagement durables, etc. et donneront matière à échanges aux nombreux intervenants. Sans oublier la matinée dédiée aux territoires ultramarins (14 octobre). Certains intitulés de débats donnent le ton : le « big bang » du secteur du tourisme après la crise : entre résilience et évolution nécessaire des modèles économiques ; revitalisation des centres bourgs, programme Action Cœur de ville, et financement des foncières : les grands défis en matière d'aménagement et immobilier pour réinventer les villes de demain ; la transition environnementale vient des territoires : du développement des EnR aux circuits courts ; sobriété foncière, approche durable des projets, fonds friches : les nouveaux visages de l'aménagement… Vous n'êtes toujours pas inscrit(e) ? Faites-le vite…

CONGRÈS DES EPL ET SALON servir le public 2021

LE RENDEZ-VOUS NATIONAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

PROGRAMME

MARDI 12 OCT.

14h – 18h Visites professionnelles

MERCREDI 13 OCT.

8h30 Accueil

9h30 Inauguration du Salon et ouverture du Congrès
Animations sur le Salon

11h
- Big bang dans les filières du tourisme, de la culture et de l'évènementiel : entre résilience et agilité des Epl
- Les Epl, outils de la relance : rénovation énergétique des logements et redynamisation commerciale
- Président/dirigeant : regards croisés sur le management d'une Epl à l'aube de 2022

12h30 Déjeuner

14h
- Pilotage des Epl par leurs collectivités actionnaires : un enjeu du mandat 2020/2026
- L'ADEPL à Toulouse

15h30 Pause + Animations sur le Salon

16h Territoires et Epl : l'efficacité du modèle à l'épreuve du projet de Loi 3DS

17h30 Animations sur le Salon

19h30 Soirée

JEUDI 14 OCT.

8h30 Accueil

9h Investir, innover et réinventer dans les Outre-mer avec les Epl

10h30 Trophées des Epl

11h
- Quel développement des territoires dans la trajectoire ZAN : la résilience des Epl d'aménagement une nouvelle fois à l'épreuve
- La valorisation des ressources locales au service du développement des territoires
- La qualité de vie au travail, comme enjeu de mobilisation et levier de la performance

12h30 Déjeuner

14h Les territoires en réponse aux difficultés de notre système démocratique ?

15h30 Cocktail de clôture

- **Séances plénières**
- **Ateliers** sur des problématiques communes à toutes les Epl (management, financement, ressources humaines...) et sur des enjeux communs à plusieurs métiers des Epl.
- **Visites professionnelles**
- **Parcours élu·es entrepreneur·es :** des séquences particulièrement conçues pour apporter des réponses aux élu·es

MARDI 12 OCTOBRE

VISITES

14h-18h 3 visites professionnelles au choix

Toulouse Aerospace, le nouveau quartier de l'innovation dans le berceau de l'aéronautique

Pilotée par Oppidéa, Semeccel, ZEFIL et ARAC

©Oppidéa

En 1917, Pierre-Georges Latécoère installe son usine d'aviation à Montaudran. À l'issue de la 1ère guerre mondiale, il crée la Ligne Aérienne Latécoère qui deviendra ensuite la Ligne Aéropostale, popularisée par les Saint Ex, Mermoz, Kessel… PG Latécoère ignore alors qu'il crée là les germes d'une compagnie aérienne : Air France, de la construction aéronautique moderne, qui aboutit à des avionneurs comme Airbus ou ATR, et qu'il instille l'innovation au cœur de Toulouse. C'est dans ces bâtiments réhabilités qu'est installé L'Envol des Pionniers, géré par la Semeccel, point de départ de la visite de Toulouse Aerospace, un écoquartier innovant de 56 hectares qui accueillera à terme 5 000 habitants et 10 000 emplois. Ce projet urbain designé par l'équipe SEURA OLM autour de la piste historique combine pôle d'innovation, quartier résidentiel et lieux de loisirs et de culture d'échelle métropolitaine.

Avec l'Innovation Campus, c'est au sud, un pôle d'activités et de recherche à la pointe de l'innovation, dédié à l'Aéronautique, l'Espace et les Systèmes Embarqués (AESE) et aux filières associées (matériaux, robotique, traitement des données, intelligence artificielle…).

Le centre d'innovation B612 accueille dans ses 24 000 m² l'Institut de Recherche et de Technologie et le Pôle de compétitivité Aerospace Valley.

Au cœur de l'écoquartier, la Place Marcel Bouilloux-Lafont devient le pôle de centralité avec ses commerces et ses équipements de loisir et de culture, la Halle de la Machine et l'Envol des pionniers qui fait revivre l'esprit des pionniers de l'Aéropostale.

Au nord, la Piste des Géants accueille les déambulations du Minotaure et de l'araignée géante de la compagnie la Machine et le jardin de la Ligne vous transporte dans les escales des lignes de Aéropostale.

À Toulouse Aerospace, familles résidentes, salariés, chercheurs, entrepreneurs, étudiants, sportifs, amateurs d'histoire et de culture partagent la pratique d'une ville mixte et innovante.

À proximité immédiate, dans les anciennes Halles Latécoère, la Région a ouvert en mars 2020 « la Cité », un vaste lieu entièrement tourné vers les entreprises et les emplois de demain. Lieu de travail, de collaboration et d'échanges, elle rassemble en un seul espace, sur 13 600 m², tiers-lieu, fab lab et tous les services dédiés au développement et à la croissance des entreprises innovantes.

Les nouvelles mobilités pour Toulouse Métropole

Pilotée par Tisséo Ingénierie, Tisséo Collectivités, SPLA Europolia, ARAC

©Tisséo Ingénierie - Airimage

La grande agglomération toulousaine fait l'objet d'une forte croissance démographique, économique et urbaine. Le Projet Mobilités a pour objectif d'accompagner ce dynamisme en permettant un développement harmonieux et efficace des infrastructures de transports sur le territoire, comme le Téléo et la 3e ligne de métro.

Téléo est le nom du téléphérique urbain de Toulouse, un nouveau mode de transport en commun qui sera mis en service fin 2021. Avec son tracé de 3 km, le téléphérique Téléo sera le plus long de France. Prochainement, Toulouse rejoindra le cercle fermé des grandes villes ayant choisi ce mode de transport, comme New York, Rio ou encore Barcelone. Un voyage de 10 minutes seulement, telle une parenthèse entre ciel et terre, qui donne hauteur et perspective aux transports toulousains.

Après l'implantation des pylônes et le déroulage des câbles, les cabines ont été livrées et installées sur le téléphérique afin de procéder aux essais en conditions réelles. Au nombre de 15, elles survoleront la Garonne et les coteaux de Pech David dans le confort, le silence et le respect de l'environnement. Parallèlement, les trois stations de Téléo (Université Paul Sabatier, Hôpital Rangueil-Louis Lareng et Oncopole-Lise Enjalbert) sont en phase d'achèvement.

La 3e ligne de métro vise l'objectif d'optimiser le réseau structurant pour relier avec performance 60 % des habitants et 70 % des zones d'emploi de la grande agglomération toulousaine. Avec un coût

estimé à 2,6 milliards d'euros et un tracé long de 27 km, ce projet est l'un des plus ambitieux en France, avec celui du « Grand Paris Express ». Sa mise en service est prévue pour 2028.
Suite à l'approbation des études d'avant-projet de la 3e ligne, le 2 juin dernier, le projet entre désormais dans la phase opérationnelle, permettant ainsi d'enclencher la rédaction des cahiers des charges de prochains marchés publics dont notamment ceux de génie civil. Ces derniers seront publiés à partir de fin 2022 en vue de sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux.

Pôle d'échanges multimodal de Matabiau : pour répondre à la forte croissance des besoins de déplacement au sein de l'agglomération toulousaine ainsi qu'aux enjeux de décarbonation des mobilités, les partenaires du projet Grand Matabiau, quais d'Oc - Toulouse Métropole, le Département de la Haute-Garonne, la Région Occitanie, Tisséo, la SNCF, l'État, Europolia - ont souhaité engager la réalisation d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) de nouvelle génération autour de la gare Matabiau. Ce grand projet, qui s'articule avec le développement de l'offre de transports (TER, TGV, 3e ligne de métro), fait l'objet d'une mise en œuvre coordonnée par un collectif de maîtres d'ouvrages. Ainsi, les briques fonctionnelles de ce programme partenarial intègrent des aménagements urbains portés par Toulouse Métropole (vélostation, parvis d'accès à la gare), des aménagements de transports urbains portés par Tisséo (reconfiguration des espaces d'interconnexion entre l'environnement métro et les autres établissements), des

Station aérienne de la 3e ligne de métro *©Séquences architecture et urbanisme*

aménagements d'intermodalité portés par la Région Occitanie (halle des transports) ou encore des aménagements ferroviaires portés par SNCF (restructuration du bâtiment gare à Matabiau, prolongement et mise en accessibilité des souterrains d'accès aux quais). Les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet en ont confié la coordination à la Spla Europolia. Dans le même temps, les maîtres d'ouvrages Toulouse Métropole et Région Occitanie ont souhaité mobiliser la Spla Europolia, en vue de porter la maîtrise d'ouvrage déléguée des aménagements urbains et d'intermodalité, en groupement avec l'ARAC pour la Halle des Transports.

La Cité de l'espace, un équipement de loisir et de mise en valeur de la culture scientifique de la métropole

Pilotée par la Semeccel avec la participation de Toulouseatout (agence d'attractivité)

©Semeccel

La Semeccel, un expert de la culture scientifique
La Semeccel exploite des sites de culture scientifique dédiés à tous les publics, par délégation de service public de Toulouse Métropole : la Cité de l'espace depuis 1997 et L'Envol des Pionniers depuis 2018. Créée à l'initiative de la Mairie de Toulouse, ses actionnaires sont Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse, la Région Occitanie, le CNES, Airbus Defence and Space, Météo-France (membres fondateurs de la Cité de l'espace) ainsi que Thales Alenia Space, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées.
Exploitation de sites, médiation scientifique, conception et réalisation d'équipements muséos, programmation événementielle, ingénierie culturelle, relations internationales : la Semeccel mobilise autant de métiers que la multiplicité de ses activités requiert de compétences.

La Cité de l'espace : la référence européenne
Depuis son ouverture en 1997 et plus encore depuis sa forte croissance ces dernières années, la Cité de l'espace est devenue LE site grand public référence en Europe pour le spatial et l'astronomie, à l'instar du Kennedy space center ou du Space center Houston pour les USA. Etre accessible à tous les publics en utilisant tous les leviers de la médiation d'aujourd'hui ; être une caisse de résonance de la filière spatiale, filière d'excellence française et européenne ; être un vecteur d'attractivité pour le tourisme et de rayonnement pour l'international pour Toulouse Métropole et la Région Occitanie, voilà les trois axes clés de son positionnement. Par ses objets réels ou maquettes échelle 1, ses expos, ses salles de spectacle immersives, ses animations interactives, ses jardins scientifiques, la Cité de l'espace, au cœur de Toulouse, capitale européenne du spatial, propose au public de partager cette extraordinaire aventure humaine qui nous emmène vers cette nouvelle frontière qu'est l'espace. And beyond ! »

MERCREDI 13 OCTOBRE

8h30 Accueil

9h30 Inauguration et ouverture du Congrès et du Salon des Epl

11h Atelier

Big bang dans les filières du Tourisme, de la culture et de l'évènementiel : entre résilience et agilité des Epl

La pandémie de la Covid-19 a conduit la France, première destination touristique mondiale, à mettre en sommeil depuis plus d'an un pan dynamique de son économie. L'objectif des 100 millions de visiteurs annuels a ainsi volé en éclat dans un secteur d'activité divers et hétérogène qui n'avait jusqu'à présent jamais été confronté à une remise en question aussi violente. Le soutien financier du gouvernement a permis aux entreprises, dont les Epl, de tenir le choc. Celles-ci, dorénavant, s'interrogent sur l'après.
Les Epl font preuve de résilience tout en sachant que l'activité ne reviendra pas à la normale avant au moins 2022 tant que l'incertitude demeure. Mais en attendant, l'agilité des Epl les amène à mettre à profit le bouleversement des habitudes de consommation en BtoB et BtoC, à revoir leur positionnement et leur rôle sociétal, à croire en l'avenir et à investir.

Cette séance sera l'occasion d'une rétrospective sur ce bouleversement en s'appuyant principalement sur l'adaptabilité des Epl et leur capacité à rebondir au travers de nouveaux enjeux.

Intervenants

Denis CAILLE, directeur général de la Spl La Cité de Nantes

Jean-Baptiste DESBOIS, directeur général de SEMECCEL, Cité de l'Espace

Thomas LAMAND, directeur de mission, Pôle projet et territoire de la SCET

Esteban PRATVIEL, chargé de missions Veille et Prospective à la Fédération des élus des Epl

Christine MASSOURE, directrice générale de la Sem N'PY, Compagnie des Pyrénées

11h Atelier

Les Epl, outils de la relance : rénovation énergétique des logements et redynamisation commerciale

En prévoyant 500 millions d'euros sur deux ans pour les réhabilitations énergétiques lourdes dans le parc social, le Gouvernement a mis la rénovation énergétique au cœur du volet Logement du Plan de Relance, dans lequel les Epl ont un rôle à jouer. Seront ainsi abordés lors de cet atelier les différentes aides, l'évolution des diagnostics de performance énergétique avec prise en compte de l'empreinte carbone, des exemples d'innovation en termes de massification de la rénovation énergétique des logements, une nouvelle gestion vertueuse du parc immobilier économe en consommation d'énergie et décarbonnée.

Par ailleurs, cet atelier montrera également dans quelles mesures les Entreprises publiques locales s'avèrent être des outils on ne peut plus pertinents afin d'apporter une réponse globale, adaptée et durable à la dévitalisation économique des centralités, au centre des préoccupations depuis le lancement des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de demain.

Intervenants

Christelle BREEM, directrice du fonds de restructuration des locaux d'activité de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Laurent BRESSON*, Sous-directeur des politiques de l'habitat au Ministère de la transition écologique, Ministère chargé du logement

Emilio CAMPOS, directeur aménagement et développement de l'ARAC Occitanie

Jean-Michel COHEN, directeur général de la SAIEM de Draguignan

Richard LIOGER, député de la Moselle, rapporteur de la mission d'information sur le logement et la précarité des étudiants et des jeunes salariés, vice-président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales

Bernard PERRET*, directeur général de la SEMCODA

Gisèle ROSSAT-MIGNOD*, Directrice réseau Banque des Territoires

Gil VAUQUELIN*, directeur du plan de relance transition écologique et énergétique de la Banque des Territoires

* Sous réserve

11h Atelier

Président/dirigeant : regards croisés sur le management d'une Epl à l'aube de 2022

Piloter à deux son entreprise, constituer un « binôme » président / dirigeant, cela va souvent à l'encontre de vieux réflexes où la concentration des décisions et des pouvoirs est la règle. Pourtant l'Histoire, de Carthage à Rome, en passant par les plus récentes « cohabitations » ne manquent pas d'exemples très réussis de ce modèle de gouvernance.
Au-delà des compétences techniques et de gestion attendues, les présidents et dirigeants d'Epl doivent adopter une vraie posture managériale et de leadership.
Qu'il s'agisse de trouver ses marques au sein du Conseil d'administration ou dans un poste de direction, de l'accompagnement des équipes au changement, des relations avec les partenaires ou encore avec les collectivités actionnaires, tous ces sujets ont pris de l'importance au cours des dernières années.
Des questions rarement abordées, mais essentielles pour fluidifier le fonctionnement de son entreprise et de la relation président / dirigeant.

Au travers de cette séance, nous vous proposons de nous interroger sur ce qui peut faire le succès d'un binôme efficace, mais aussi les moyens d'identifier et de prévenir les risques d'échec.
Après un éclairage d'experts sur les questions de leadership et de gouvernance d'entreprise, et sur le sujet parfois tabou de la déontologie en entreprise, quatre personnalités, présidents et directeurs, impliquées dans le mouvement Epl, partageront leur expérience sur des cas concrets.

Intervenants

Marion CANALES, adjointe au maire de Clermont-Ferrand, Conseillère déléguée à Clermont Métropole, présidente d'Assemblia et de Clermont Auvergne, présidente de la Fédération des Epl Auvergne-Rhône-Alpes

Virginie DELORMEL, directrice général de Marseille Habitat

François JACQUES, directeur associé de Sémaphores

Nicolas LEMOINE, CEO et fondateur chez Allar'h Gwenn

Jean-Marc VASSE, maire de Terres de Caux, premier conseiller communautaire délégué Caux Seine Agglo, président Caux Seine Développement, président de la SP Ciné Seine

12h30 Déjeuner

14h Animations sur le Salon

14h Atelier

L'ADEPL à Toulouse

Nous sommes très heureux de pouvoir vous retrouver lors de ce Congrès. Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, cette année encore l'ADEPL sera présente et organise une conférence. Une fois n'est pas coutume, nous aborderons les sujets d'actualité qui rythment nos quotidiens, avec comme toujours un intervenant de grande qualité qui ne manquera pas de vous captiver ! Une nouvelle occasion de débattre, échanger et approfondir ensemble sur les sujets qui nous touchent.

14h Atelier

Pilotage des Epl par leurs collectivités actionnaires : un enjeu du mandat 2020/2026

De nombreuses collectivités territoriales françaises mobilisent un nombre significatif de Sem, Spl et SemOp pour porter leurs politiques publiques.

Pour les Epl comme pour ces collectivités, la mise en œuvre d'un pilotage structuré des Epl contribue à articuler leur intervention avec les priorités politiques de la collectivité, à garantir la gouvernance des Epl par les élus, à disposer d'une vision budgétaire agrégée. Ces démarches permettent également de poser un cadre partagé en matière de transparence et de déontologie, et de favoriser les économies d'échelle et les partenariats entre Epl.

Cette séance proposera un tour d'horizon des initiatives engagées par les collectivités pour piloter leurs Epl.

Intervenants

Syamak AGHA BABAEI, 1er adjoint de Strasbourg, vice-président de l'Eurométropole

Floriane BOULAY, déléguée générale adjointe de l'Assemblée des Communautés de France

Sandrine CHARNOZ, adjointe maire de Paris chargée des Sem et des Spl

Yann GUEVEL, adjoint au maire de Brest, vice-président de Brest Métropole

Franck MASSELUS, adjoint au maire de Chartres, vice-président de Chartres Métropole

15h30 Pause + Animations sur le Salon

* Sous réserve

16h *Plénière*

Territoires et Epl : l'efficacité du modèle à l'épreuve du projet de Loi 3DS

Le projet de loi 3DS est au cœur de la rentrée parlementaire, après son adoption par le Sénat et sa discussion en cours à l'Assemblée nationale. Ce texte engage les opérateurs des collectivités locales, départementales et régionales. Pour ces raisons la Fédération des élus des Entreprises publiques locales demeure très attentive aux débats.

Ce texte pose la question de la capacité des collectivités à porter leurs projets à travers les dispositions relatives à l'économie mixte, outils de la décentralisation mis à la disposition des collectivités.

La séance proposera autour de parlementaires, élus locaux, départementaux, régionaux et universitaires un regard croisé entre ambitions du projet de loi d'une part, et mise en œuvre des propositions du Livre blanc sur l'économie mixte locale, adopté par la FedEpl en 2019, d'autre part.

▶ *Intervenants*

Carole DELGA, présidente du Conseil régional d'Occitanie

Jean-Luc MOUDENC, maire de Toulouse

Pascal BOLO, adjoint au maire de Nantes, vice-président de Nantes Métropole, président de SGI Europe

Géraldine CHAVRIER, Professeur des universités, ancien doyen de Paris I Panthéon-Sorbonne, avocate of counsel chez FIDAL

Patrick JARRY, président de la Fédération des élus des Epl, maire de Nanterre, membre de la commission Rebsamen

Laurence MAILLARD-MEHAIGNERIE*, députée d'Ille-et-Vilaine

Alain PEREA, député de l'Aude

17h30-19h30 Animations sur le Salon

À partir de 19h30 Soirée

Découvrez l'art de vivre toulousain !

Nous vous invitons à une soirée conviviale dans le marché couvert historique de la ville de Toulouse, le Marché Victor Hugo qui propose, depuis 1896, des produits d'exception.
Installé dans l'hypercentre de la ville rose, il se veut l'un des ambassadeurs emblématiques de la riche gastronomie d'Occitanie et revendique son titre de plus vieux marché de France !
Réunissant tous les métiers de bouche, les commerçants (bars, bouchers, boulangers, charcutiers, cavistes, fromagers, pâtissiers, primeurs, poissonniers, traiteurs, tripiers,...) vous proposeront de déguster leurs produits dans une ambiance festive.
Une chose est sûre : lorsque vous pénétrerez dans le Marché Victor Hugo, c'est Toulouse qui vous ouvrira ses portes !

* Sous réserve

JEUDI 14 OCTOBRE

8h30 Accueil

9h *Plénière*

Investir, innover et réinventer dans les Outre-mer avec les Epl

Il est temps aujourd'hui de se poser et de réfléchir tous ensemble sur ce que le monde et nos territoires viennent de vivre ces derniers mois afin d'essayer de capitaliser et se réinventer. Le soutien du gouvernement français a permis aux entreprises, dont les Epl, de tenir le choc par le biais de mesures et d'aides financières.
Désormais, de nouveaux défis économiques et sociaux s'imposent en Outre-mer à l'ensemble des acteurs publics comme privés, représentent autant d'adaptations nécessaires et d'opportunités dont les Epl ultramarines doivent se saisir, tout ceci devant également être combiné aux attentes grandissantes des citoyens au regard de services publics qui ont été en première ligne afin de maintenir des conditions de vie acceptables durant la pandémie.
Durant cette plénière, nous essayerons de définir quelle est désormais la voie de l'économie mixte dans les Outre-mer avec ses défis et ses objectifs.

Intervenants

Martial FOUCAULT, politologue, titulaire Chaire Outre-mer à SciencesPo Paris

Béatrice SIGISMEAU, présidente de la Spl EDDEN, conseillère départementale La Réunion

10h30 Palmarès et remise des Trophées des Epl 2021

TROPHÉES DES 2021 epl

La vingtaine d'Epl ayant candidaté pour les Trophées des Epl 2021 a fait preuve d'innovation et de pertinence dans ses initiatives contributives à la performance économique, sociale et environnementale au service des collectivités locales. Avec ce fort taux de participation et des candidatures plus pertinentes les unes que les autres, le Comité de présélection a plébiscité, cette année, 12 Epl. Félicitez les lauréats en participant à la remise des Trophées.

11h Atelier

Quel développement des territoires dans la trajectoire ZAN : la résilience des Epl d'aménagement une nouvelle fois à l'épreuve

La loi Climat et résilience intègre dans le droit en vigueur l'objectif « zéro artificialisation nette » et limitera ainsi les possibilités d'extension de l'urbanisation selon des modalités qu'il reste à définir. La crise sanitaire ralentit l'activité économique et le secteur de la construction, ce qui conduit à l'instauration de dispositifs de relance, de financements complémentaires des projets, voire d'allègement des procédures. La crise sanitaire renforce en parallèle certaines aspirations à des logements plus grands, plus modulables, plus ouverts vers l'extérieur.

Ces tendances pour le moins contradictoires soulèvent des questions aussi basiques que vertigineuses : où pourra-t-on construire à l'avenir pour assurer le développement des territoires ? que construira-t-on pour transcender les contraintes et satisfaire les attentes des usagers ?

Les Epl d'aménagement s'emparent des dispositifs du Plan de relance et démontrent leur qualité de résilience pour jouer les premiers rôles dans les réponses à ces questions.

Intervenants

Sophie ERRANTE, députée de Loire-Atlantique, présidente de la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts

Patrick JARRY, président de la Fédération des élus des Epl, maire de Nanterre, membre de la commission Rebsamen

Jean-Luc LAGLEIZE, député de Haute-Garonne

François LECLERCQ*, architecte-urbaniste

Jean-Marie QUEMENER, chef du bureau des opérations d'Aménagement à la DHUP

* Sous réserve

11h Atelier

La qualité de vie au travail, comme enjeu de mobilisation et levier de la performance

Une étude de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail révèle que 61 % des entreprises ont entamé des initiatives pour la qualité de vie au travail, mais que seules 32 % d'entre elles les ont concrétisées.

Qu'est-ce que la qualité de vie au travail ou QVT ? Le raccourci est souvent naturellement fait avec le « bonheur au travail ». Hors la question de la QVT ne vise pas à satisfaire une quête existentielle des salariés, même si elle y contribue. Elle porte sur la prise en compte d'enjeux sociétaux, sur les questions de « bien-être » au travail mais également, et cette dimension est aujourd'hui assez peu prise en compte dans les entreprises, sur l'organisation et le contenu du travail, en lien avec la performance globale de l'organisation.

Aujourd'hui la dimension sociétale de la QVT a progressé mais les rapports de causalité entre l'organisation du travail, la santé et les métiers restent à améliorer.

Lors de cette séance, nous interrogerons ce que signifie « donner du sens au travail » et « comment faire mieux ? » dans un contexte de transformation des organisations et d'incertitude économique.

Intervenants

Aurélien CHARPILLE, directeur général de la Spl Brive Tourisme Agglomération

Cyril GODOT, directeur du pôle administratif et territorial au Conseil départemental de la Haute-Vienne

Glawdys GILLOT, directrice des ressources humaines de la ville de Poissy

Thomas LE GALL, responsable pôle promotion, management du travail et qualité de vie au Cabinet Semaphores

11h Atelier

La valorisation des ressources locales au service du développement des territoires

La loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat reconnait légalement « l'urgence écologique et climatique ». Et si le local était une solution ? Dans ce contexte, comment utiliser au mieux les richesses du territoire ? Les Epl, outil des collectivités territoriales, développent des projets en faveur de la transition énergétique en zone urbaine, rurale ou de montagne. Par leurs actions, elles favorisent les ressources et les retombées économiques locales. Elles jouent un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique.

Cette séance sera l'occasion d'aborder les sujets comme le green deal, la production locale d'EnR ou encore la décarbonation des transports.

Intervenants

Michel CAPERAN, président de la STAP

Clément DELISLE, directeur développement, innovation et participation à l'AREC

Claude FERRER, président de Prat's Enr

Nadine MOURROUX, directrice des Etudes et des Projets d'ENGIE Solutions Villes et Collectivités

Antoine TROESCH, directeur de l'investissement à la Banque des Territoires

12h30 Déjeuner

14h *Plénière de clôture*

Les territoires en réponse aux difficultés de notre système démocratique ?

Nos institutions politiques sont sujettes ces derniers temps à un accroissement de la défiance à leur encontre. Le déficit de confiance se manifeste de différentes manières : violences multiples, manifestations, moindre acceptabilité de la décision publique, votes en faveur de mouvements politiques plus radicaux, abstention lors des scrutins intermédiaires locaux, etc. À l'aube de l'élection présidentielle de 2022, la politologue Chloé Morin, auteure de *Les inamovibles de la République* et de *Le populisme au secours de la démocratie ?* viendra nous exposer les ressorts de cette défiance et nous présenter les options pour y mettre fin. La décentralisation des pouvoirs de décision vers les territoires est-elle une solution, et comment la mettre en œuvre concrètement pour revitaliser notre démocratie ?

Intervenants

Sophie ERRANTE, députée de Loire-Atlantique, présidente de la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts

Jean-Léonce DUPONT, président du Conseil départemental du Calvados, président d'honneur de la Fédération des élus des Epl

Laurence MAILLARD-MEHAIGNERIE*, députée d'Ille-et-Vilaine

Chloé MORIN, politologue associée à la Fondation Jean Jaurès, ancienne conseillère en charge de l'opinion publique au sein des cabinets des Premiers ministres Jean-Marc Ayrault et Manuel Valls

Jean-Marie SERMIER, Député du Jura, conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté, président d'honneur de la Fédération des élus des Epl

15h30 Cocktail de clôture

* Sous réserve

INFO FÉDÉRATION

La campagne du Label européen RSE 2021 est ouverte !

Le Label RSE de SGI Europe récompense les entreprises européennes fournissant des services publics qui intègrent les préoccupations économiques, sociales et environnementales dans leur culture, leur stratégie et leurs actions, au-delà des règles légales.

Créé en 2006 et co-financé par la Commission européenne, ce Label a pour objectif premier, dans le cadre de cette huitième édition, de certifier les contributions que les entreprises d'intérêt général ont apportées dans le cadre de la gestion de la crise de la Covid-19.

L'actuel Label passera le relais, d'ici 2022, à une nouvelle certification RSE dédiée aux enjeux de la taxonomie européenne.

En tant que membre actif de SGI France, la section française de SGI Europe, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales permet à toutes les Epl de candidater au Label RSE. Toutes les informations pratiques sont disponibles sur notre site.

www.lesepl.fr/partenaires/sgi-france/

SGI europe FR

Section française des employeurs au service de l'intérêt général et du public pour le développement durable, la croissance et l'innovation

EN PRATIQUE

LE CONGRÈS **ET VOUS**

MEETT - Parc des Expositions et Centre de Conventions

VENIR AU MEETT :

Depuis l'aéroport : 15 min en tram / 7 min en voiture

Depuis le centre-ville : 35 min en tram / 20 min en voiture
Tramway ligne T1 destination Aéroconstellation – Arrêt MEETT
Navette bus ligne 30
Périphérique Intérieur direction Blagnac – D902 et N224

MEETT
Concorde Avenue
31840 AUSSONNE
Tél. : 05 62 25 45 45
https://meett.fr/

Comment s'inscrire ?

> En ligne, sur congresdesepl.fr

Paiement sécurisé / Paiement par chèque ou virement accepté dans les dix jours qui suivent l'inscription en ligne.

Eventime
Elise Tagliarino, Chargée des inscriptions
Téléphone : 06 10 12 43 69
e-mail : elise.tagliarino@eventime-group.com

Quand s'inscrire ?

> Avant le 5 octobre : une inscription rapide, c'est l'assurance de pouvoir réserver dès maintenant votre hébergement.

Tarifs

854 € TTC par participant (hors soirée)

> Adhérents (à jour de cotisation) : Epl, partenaires et collectivités territoriales
1er inscrit : 652 € TTC
2e inscrit : 527 € TTC
(À partir de 5 inscrits, tarifs sur demande)

> Participants de la région Occitanie
Tarifs préférentiels :
réduction de 30 %
sur les tarifs nationaux.

> Soirée : 80 € TTC

Prestations détaillées sur le site d'inscription

Informations complémentaires

> Sur le Congrès des Epl

Fédération des élus des Entreprises publiques locales

Maud Rosé, Chargée du marketing et de la formation
Téléphone : 01 53 32 22 30
e-mail : m.rose@lesepl.fr

> Sur le Salon des Epl

PG Organisation

Frédérique Gerry, Responsable commerciale
e-mail : frederique.gerry@pgorganisation.fr
Mobile : 06 28 46 40 39

Nadia Taleb, Directeur de Projets salon
e-mail : nadia.taleb@pgorganisation.fr
Mobile : 07 87 14 71 80

Toutes les infos à jour sur la web app : mobile.congresdesepl.fr

Retrouvez le programme actualisé

Échangez avec les autres participants

Consultez la liste des participants

Donnez votre avis

©tempora ..... otempora.com Photos © Agence Attractivité Toulouse, Meett, Oppidéa, Tisséo Ingénierie - Airimage, Séquences architecture et urbanisme, Semeccel, Marché Victor Hugo, Stéphane Laure - Adobe Stock